



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Droit public

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne  
- UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Droit public

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150007609

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Evry Val-d'Essonne, Commune(s) : Evry

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de master de *Droit public* comporte une première année de master (M1) généraliste et en seconde année trois spécialités : *Droit public des affaires*, *Droit public des collectivités territoriales* et *Droit de l'homme et droit humanitaire*. L'objectif de la formation est d'apporter des connaissances à la fois théoriques et pratiques sur la plupart des champs disciplinaires du droit public tout en prévoyant une spécialisation au niveau de la seconde année. L'accès à la première année est ouvert aux titulaires d'une licence mention *Droit* ou mention *Activités économiques et sociales* ou d'un diplôme équivalent. Les recrutements au niveau des spécialités sont effectués sur dossier. La mention poursuit l'objectif de former de futurs chercheurs susceptibles de poursuivre en doctorat. Les autres débouchés de la formation sont les fonctions de juriste au sein des collectivités publiques, des entreprises et éventuellement le métier d'avocat.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation ainsi que les modalités pédagogiques sont bien définis. La mention *Droit public* entend à la fois former des étudiants à la recherche et à des fonctions opérationnelles en tant que juriste dans le



secteur public voire privé. Les deux années de master sont construites de façon assez classique avec un tronc commun de droit public général en M1 qui conduit aux différentes spécialités de M2. Un effort est réalisé en ce qui concerne les mutualisations notamment avec les formations de droit privé (droit fiscal, droit des contrats publics, droit social par exemple). Les modalités pédagogiques mises en œuvre restent très classiques (cours, contrôles théoriques et pratiques, mémoire de recherche, rapport de stage, Grand oral). Par contre, l'acquisition de compétences additionnelles et transversales n'est pas réellement précisée et se limite essentiellement aux langues. Les compétences pré-professionnelles sont essentiellement développées à partir des stages (durée minimale de huit semaines en M2). Sur ces différents points, la formation répond aux attentes.

Le dossier présenté souffre d'un certain manque de précision en ce qui concerne le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique. Il s'avère que la formation est fortement concurrencée par d'autres établissements (annexe de Paris 2 à Melun, Faculté de droit de Versailles et de Cergy). Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers la recherche ont la possibilité de rédiger un mémoire. L'adossement à la recherche se concrétise par l'existence du Centre de recherches Léon Duguit et par le rattachement de la formation à une école doctorale. Par contre, l'adossement aux milieux socioprofessionnels n'est pas véritablement spécifié dans le dossier mention. Les liens avec d'autres établissements ne sont pas ou peu formalisés au niveau du M1 même si des partenariats sont établis au sein de la spécialité *Droit des collectivités territoriales* et de la spécialité *Droits de l'homme droit humanitaire*. Enfin, les échanges internationaux restent modestes (quelques étudiants en Erasmus, invitation d'un professeur étranger). Sur ces différents points, la formation comporte quelques lacunes.

Il apparaît que cette formation rencontre des difficultés pour attirer les étudiants, ce qui a pour conséquence des effectifs assez faibles en M1 (20 étudiants). Les taux de réussite des étudiants sont conformes à ce que l'on peut attendre pour ce type de formation (70 % en M1 et 95 % en M2). Les éléments fournis dans le dossier relatif au devenir des étudiants ne sont pas précisés au niveau du dossier mention. L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études n'est pas pleinement satisfaisante.

Le pilotage de la mention présente aussi quelques faiblesses. L'équipe pédagogique est solide (quatre professeurs et six maîtres de conférences), par contre le dossier reste imprécis en ce qui concerne les intervenants extérieurs (cinq à six selon les années). Le suivi de la formation est réalisé à partir de questionnaires, il n'y a pas de conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants et par les sortants est insuffisante (résultats d'enquête incomplets et inexploitable). Les ADD (annexes descriptives aux diplômes) et les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sont présentes et correctes, mais manquent parfois d'actualisation (par exemple sur les codes ROME). Le pilotage de la mention ne répond que partiellement aux attentes.

- Points forts :
  - La formation s'avère de qualité en raison de la cohérence de la progression.
  - L'équipe pédagogique apparaît solide.
  - Les modalités pédagogiques sont satisfaisantes.
  
- Points faibles :
  - Des carences existent dans les dispositifs d'évaluation des enseignements.
  - L'attractivité de la formation reste trop faible et peu d'étudiants poursuivent en doctorat.
  - Les taux d'insertion indiqués sont imprécis.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de consolider cette formation et de renforcer l'adossement au laboratoire de droit public.

# Evaluation par spécialité

## Droit public des affaires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Evry-Val-d'Essonne, Commune(s) : Evry

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former les étudiants au droit public de l'économie et des affaires avec des enseignements qui portent notamment sur le droit des contrats publics, le droit de la propriété publique, le droit public de la concurrence ou la fiscalité des activités publiques. Les compétences acquises permettent à la fois une insertion au sein des collectivités publiques, mais également des collectivités privées qui ont des relations contractuelles avec le secteur public. Pour l'essentiel, les étudiants sont issus d'une première année de master droit public.

- Appréciation :

La finalité de cette spécialité de M2 *Droit public des affaires* est indifférenciée. Les étudiants peuvent soit choisir un parcours de recherche qui s'accompagne de la rédaction d'un mémoire, soit un parcours professionnel qui s'accompagne d'un stage (au moins trois mois). Les compétences attendues ne sont pas spécifiées dans le dossier, mais figurent dans les documents annexes : recherches juridiques, conseils, rédaction de textes. La rédaction d'un mémoire de recherche est possible, mais très peu d'étudiants empruntent cette voie. Les compétences pré-professionnelles passent par le stage alors que les compétences transversales portent sur les langues essentiellement. Des voies d'accès parallèles sont possibles (VAE, alternance) sans précisions chiffrées. Les relations internationales restent faibles (un à deux étudiants concernés par an). Cette formation comporte des objectifs et des modalités pédagogiques globalement satisfaisantes.

L'attractivité de la spécialité est faible au regard du dossier. Elle comporte de 15 à 20 étudiants selon les années et le dossier n'apporte pas de précisions en ce qui concerne le nombre de candidatures examinées. Le taux de réussite est très bon (95 à 100 %). L'insertion des diplômés s'avère satisfaisante même si le dossier de spécialité ne donne que des informations très générales en ce qui concerne le devenir des diplômés (taux de 100 % d'insertion avec un taux de 90 % de réponse aux enquêtes, mais sans détails de cette insertion). L'insertion professionnelle et l'analyse des poursuites d'études sont perfectibles.

Enfin le pilotage de la spécialité apparaît globalement satisfaisant (12 enseignants-chercheurs, cinq intervenants extérieurs) avec une équipe pédagogique homogène et adaptée à la formation. Néanmoins, si le suivi de la formation existe, il n'est pas formalisé (absence de conseil de perfectionnement).

- Points forts :

- La formation présentée se caractérise par sa cohérence.
- L'équipe pédagogique et satisfaisante.

- Points faibles :

- L'appareil statistique présente des faiblesses.
- L'attractivité de la formation n'est pas suffisante.
- Les compétences transversales sont insuffisamment prises en compte.



- Recommandations pour l'établissement :

La formation nécessiterait sans doute davantage de communication pour renforcer son attractivité. L'acquisition de compétences transversales pourrait être développée.



## Droit des collectivités territoriales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Evry Val-d'Essonne, Commune(s) : Evry

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité *Droit des collectivités territoriales* est véritablement centrée sur l'étude du droit des collectivités territoriales et de leur contentieux, avec la réalisation d'un stage de trois mois. À l'issue de la formation, les étudiants peuvent intégrer les collectivités, leurs établissements publics, les sociétés d'économie mixte ou les sociétés publiques locales ainsi que les cabinets d'avocats. Les étudiants peuvent intégrer la spécialité après la validation d'une première année de master, principalement de droit public.

- Appréciation :

Les enseignements couvrent l'ensemble du domaine concerné par la spécialité. Un stage de trois mois est effectué au second semestre. Des liens assez forts sont établis avec le Centre Léon Duguit qui comporte un axe de recherche correspondant à la spécialité évaluée. Néanmoins, si le dossier ne met pas en évidence les éléments de formation professionnelle et les compétences transversales (ces dernières sont précisées dans les annexes au diplôme) des efforts sont réalisés en ce sens (enseignements portant sur les ressources humaines, nouvelles techniques de l'information et de la communication, stratégie financière des collectivités et droit de l'environnement). La formation continue est possible, mais l'importance de cette dernière est difficile à apprécier en l'absence de statistiques. Cette spécialité n'entend pas développer les relations internationales qui se limitent à l'accueil de quelques étudiants étrangers. Les objectifs poursuivis et les modalités de la formation sont satisfaisants.

L'attractivité de la formation pourrait être améliorée (14 inscrits et 10 admis en 2011-2012, soit un taux de réussite à 71,4 %, ce qui est assez moyen pour un M2, mais cette formation dépasse rarement les 83 % de taux de réussite avec parfois même un taux de seulement 65 % en 2010-2011) et les procédures d'analyse du devenir des diplômés ne sont pas formalisées même si elles font apparaître une insertion professionnelle satisfaisante (94 % avec un taux de réponse de 63 %). Le dossier met en évidence un certain nombre de carences quant à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Si, l'équipe pédagogique est équilibrée par rapport aux objectifs de la formation (5 enseignants-chercheurs et 11 intervenants extérieurs) les modalités de suivi de la formation ne sont pas formalisées même si les efforts sont effectués en ce sens (enquête réalisée en 2013). Cela nuit à la qualité globale du pilotage de la spécialité.

- Points forts :

- Une spécialité correctement pensée et construite.
- La mixité enseignements et formations pratiques.
- Des liens avec la recherche sont clairement établis.

- Points faibles :

- La valorisation insuffisante du stage et de la formation pratique.
- L'attractivité demeure assez faible.
- Les relations internationales sont très limitées.

- Recommandations pour l'établissement :

L'attractivité de la formation devrait être renforcée.



## Droits de l'homme et droit humanitaire

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Evry Val-d'Essonne, Commune(s) : Evry

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droits de l'homme et droit humanitaire* vise à parfaire les connaissances acquises par les étudiants dans les domaines des droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit international pénal. À l'issue de la formation, des étudiants peuvent intégrer des cabinets d'avocats, la magistrature, mais également répondre aux attentes des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales voire des collectivités territoriales pour leurs actions humanitaires. L'accès à la spécialité est conditionné par l'obtention d'une première année de master en droit ou d'un diplôme équivalent.

- Appréciation :

Les enseignements dispensés permettent une bonne connaissance des droits de l'homme et des organisations de protection des droits même si l'on peut regretter le temps réduit destiné aux langues (24 h) et l'absence d'enseignement situant la problématique des droits de l'homme et du droit humanitaire dans leur contexte politique et culturel. Un stage d'une durée minimale de trois mois en France ou à l'étranger est également prévu. La formation à la recherche se concrétise par la rédaction d'un mémoire sous la direction d'un enseignant-chercheur et en lien avec le centre de recherches. Des liens sont établis avec des représentants de diverses institutions (Fédération internationale des droits de l'homme, TGI d'Evry, CICR, Nations Unies). Des compétences professionnelles sont acquises avec le stage, la rédaction du CV, et de lettres de motivation. Les relations internationales sont en cours de construction et de valorisation. Les objectifs de la formation ainsi que les modalités pédagogiques sont perfectibles.

L'attractivité de la spécialité s'avère satisfaisante puisque le nombre de candidatures annoncées est assez élevé (200) tandis que la spécialité recrute entre 25 et 35 étudiants (avec des taux de réussite variant de 65,7 % en 2011-2012 à 88,5 % en 2007-2008, mais la tendance montre une chute de ce taux depuis 2007 sans que les explications ne soient données). L'analyse du devenir des diplômés n'est pas formalisée bien qu'elle soit effectuée de façon précise. Le dossier montre quelques insuffisances en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

L'équipe pédagogique est satisfaisante même si elle n'est composée que de sept enseignants-chercheurs et 10 intervenants extérieurs. Le suivi de la formation est réalisé, mais non formalisé (absence de conseil de perfectionnement). Le pilotage est susceptible d'être amélioré.

- Points forts :

- Le contenu de la formation est satisfaisant et cohérent.
- L'attractivité du diplôme est indéniable.
- La spécialité n'oublie pas la formation à la recherche.

- Points faibles :

- Le manque de mise en perspectives de la problématique des droits de l'Homme dans un contexte plus large.
- Les relations internationales ainsi que l'apprentissage des langues sont insuffisants.
- Le suivi de la formation souffre d'un manque d'institutionnalisation.





- Recommandations pour l'établissement :

En raison de son attractivité cette formation devrait être soutenue notamment par le développement des relations internationales. Quelques enseignements pourraient replacer la problématique des droits de l'Homme dans un contexte plus large.



# Observations de l'établissement

Evry, le 12 mai 2014

**Affaire suivie par :**  
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de  
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

**A**

**Jean-Marc GEIB  
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
Section des Formations et des Diplômes**

**Objet :** Evaluation des masters vague E

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de vos rapports pour les masters suivants :

- Mention « droit public » ;
- Mention « droit des affaires » ;
- Mention « droit et management » ;
- Mention « langues étrangères appliquées » ;
- Mention « sciences du génome et des organismes (SGO) » ;
- Mention « matériaux » ;
- Mention « économie appliquée ».

Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ces derniers ont été transmis aux responsables des diplômes ainsi qu'aux directeurs d'UFR concernés qui n'ont pas émis d'observations.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



**Michel GUILLARD**